



Strasbourg, 2024/07/09

NOTICE TO SKIPPERS N° FR/2024/05388**Modifying the notice n° FR/2024/04151**

Legal text :

article 1.22 du Règlement de Police pour la Navigation du Rhin

Work (Réfection de dalles)**Bief de Kembs****Prolongation du délai travaux****Reduce speed (all - dans les deux sens)**

- from 2024/06/10 at 07:00 to 2024/08/09 at 17:00 - avec pour périodicité : Lundi au vendredi excepté jours fériés

- o **Grand canal d'Alsace (on the pond de Kembs)**
between pk 178,000 (garage amont) and pk 179,000 (garage amont) - Left bank

Extra vigilance is required (all - dans les deux sens)

- from 2024/06/10 at 07:00 to 2024/08/09 at 17:00 - avec pour périodicité : Lundi au vendredi excepté jours fériés

- o **Grand canal d'Alsace (on the pond de Kembs)**
between pk 178,000 (garage amont) and pk 179,000 (garage amont) - Left bank

Avoid all wash (all - dans les deux sens)

- from 2024/06/10 at 07:00 to 2024/08/09 at 17:00 - avec pour périodicité : Lundi au vendredi excepté jours fériés

- o **Grand canal d'Alsace (on the pond de Kembs)**
between pk 178,000 (garage amont) and pk 179,000 (garage amont) - Left bank

Comment :

La finalisation des travaux de réfection des dalles béton sur le bief de Kembs du PK 178,000 au PK 179,000 en rive gauche dans le garage amont, nécessite un délai supplémentaire afin de réaliser les dernières prestations avant remise en service. Les travaux sont prolongés jusqu'au 09/08/2024 en journée de 7h à 17h.

Les usagers de la voie d'eau sont priés de respecter la signalisation en place ainsi que les instructions données par l'éclusier. Ils sont priés de passer ce secteur avec vigilance, en réduisant leur vitesse et en évitant les remous afin de ne pas mettre en danger le personnel et le matériel engagés.

In case of need, you may contact the following authorities :

CARING, 2 Route de l'Ill, BP 61019, 67761 GAMBSHEIM CEDEX

Tél : 0388597659 - Fax : 0388597639

Expiration date :

2024/08/10

Chef d'Unité

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Albaret', written over a horizontal line.

Jérôme ALBARET